



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel
Service de surveillance des communes

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

N/réf. : GZU/cgs/8/18

Genève, le 19 février 2018

Ville de Genève Direction générale
Reçue: 21 FEV. 2018
Séance CA du:
Décision:
A traité par:
Copies:

Concerne : Modification de l'article 135 du règlement du conseil municipal et suppression des articles 136 à 139

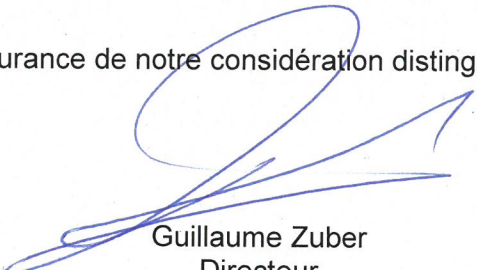
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 17 janvier 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Service de surveillance des communes - secteur actes juridiques

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Diffusion
M. Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Moret
Burri
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-documentation

Date réelle d'affichage : 25 janvier 2018
Date légale d'affichage : 25 janvier 2018
Fin délai référendaire le : 6 mars 2018